

Wilfrid Roux-Marchand, membre du Bureau

§1 Au CA du 3 décembre 2018, notre Président, Gérard Toussaint, a proposé, à juste titre, que notre Association prenne en compte un fait majeur : l'intervention des « *Gilets jaunes* », disons sur « *le cours de la chose publique* », autrement dit « *la République* ».

Partant de l'actuelle politique fiscale, le « *cahier de doléances* » de ces nouveaux « *sans culottes* » s'est élargi au fil des semaines sans toujours pouvoir se circonscrire de manière plus précise.

Pour nous, il serait cependant difficile de ne pas voir dans leur action et leurs exigences, l'expression d'un surgissement de « *la Question sociale* », aggravée par une forte crise de confiance entre « *instituants et institués* », peuple d'en bas et élites d'en haut. Et ceci, au fil d'un processus de désenchantement civique et politique maintenant vieux de « *40 ans* », comme l'a reconnu *le Président de la République* lui-même.

§2 Afin de limiter ici l'énoncé des faits marquant de cette dernière émeute française en date, et pour se contenter de parler de CAL, de ce que nous sommes, de ce que nous voulons et pouvons faire, on ne s'épargnera pas le constat des faits les plus détestables à prendre en compte pour nous républicains engagés à transmettre et faire avancer les valeurs de la République.

Depuis janvier 2015 et « *les attentats de Charlie* », combien de fois n'avons nous pas été sommés de prendre en compte les processus de « *radicalisation* » ? Dès lors comment pourrions nous accepter qu'à l'expression légitime des souffrances et des revendications viennent s'ajouter la confusion et la honte de la violence pour la violence et de la haine antirépublicaine ?

§3 Bref, oui Gérard ! Impossible pour nous de ne pas se sentir obligés. Non pas de passer à la vitesse supérieure ! Quarante ans de « *crise* », quatre ans d'existence de CAL et il nous faudrait précipiter les choses ?.. Avec une association de citoyens, pour beaucoup « *retraités* » (façon de parler) et auxquels il ne reste qu'*un temps limité, mais libre pour encore militer, militer pour une vie libre.*

Impossible pour nous de ne pas se sentir obligés donc, mais aussi « *Un acte 2 de Citoyenneté Active Lorraine* » combien exigeant et difficile, ne serait-ce qu'à imaginer, dessiner, choisir, décider...

§4 C'est pourquoi, lors du Bureau de CAL le 17 décembre, des hésitations, le trouble de certains, n'ont pas manqué de s'exprimer quant à la nature, le bien fondé et surtout la faisabilité de cet « *acte 2 de CAL* ».

Cette interrogation est légitime et salutaire. Notamment au regard d'une première expérience de CAL, ses quatre premières années :

À priori, la déclinaison des domaines où s'exerce la citoyenneté n'a effectivement pas de bornes préétablies. Cela nous a amené à prendre appui sur des demandes d'établissements, associations, etc., dont les besoins étaient explicites et généralement facilement validables.

Mais lorsque nous avons pris des initiatives à partir de nous-mêmes, aussi judicieuses et réussies soient-elles, certaines craintes et réticences n'ont pas manqué de s'exprimer, au sein de CAL, mais aussi de la part de nos soutiens institutionnels.

§5 Aussi, pour aborder, non pas un nouveau cap, mais une nouvelle étape, avons nous besoin d'en débattre et de ne pas nous tromper. François Hanot le 17 décembre a proposé une première reformulation de notre objectif aux vues du débat commencé au sein du Bureau :

« *Que faire pour changer quoi ?* »

L'ordre du jour de l'après-midi du lundi 7 janvier 2019 à l'Espace COPPENS (Vandoeuvre) de 14h à 17h propose :

**« *Quelle peut-être l'utilité de C.A.L ?
Avec quels positionnements ?* »**

§6 À la suite de quoi et pour rester fidèle à mon intervention au Bureau du 17 décembre, je propose à mon tour un objectif pour notre réunion du 7 janvier, que je formule ainsi :

« *Quelles exigences nouvelles pour CAL maintenant ?* »

§7 Répondre (*pas obligatoirement à cette seule réunion*) à cette question pourrait consister à répondre simultanément à deux autres, lesquels renvoient à *notre expérience* et à *notre acquis* (un membre de CAL a même pu parler de « notre ADN »...).

⇒ Question 1 : **Que souhaitons nous mettre à l'agenda civique de CAL ?**

⇒ Question 2 : **À quel public, quels bénéficiaires voulons nous proposer cet agenda civique ?**

§8 Bien entendu, pour commencer à entrer dans le concret de cette démarche il ne faut pas hésiter à nous imaginer concevoir et réaliser des offres telles que :

L'avenir de l'Europe (*pour ainsi dit « déjà retenue » suite à l'insistance répétée de Fernand Nedelec sur ce sujet*)

La dette

L'avenir du travail et de l'emploi

La Sécurité sociale

La ruralité, vers une « Politique de la Campagne ? »

....

Dés lors, beaucoup d'entre nous se poseront la question suivante :
CAL Act2 : **Quelle valeur ajoutée** par rapport aux parties politiques ?

Réponse provisoire dans l'attente de nos débats :

Un travail d'impartialité ?